



Rassembler nos énergies
pour un habitat durable !

**Vous avez un projet
de rénovation énergétique
pour votre logement ?**

Grâce au dispositif **VDD Rénov**, la Communauté de communes accompagne vos démarches, identifie vos besoins, et vous aide à financer vos projets de rénovation énergétique.



VDD Rénov, qu'est-ce que c'est ?

- **Des conseils gratuits**, neutres et indépendants, sur rendez-vous avec un conseiller. Pour tous, sans conditions de revenus.
- **Un accompagnement personnalisé*** :
évaluation énergétique du logement, appui à la définition du programme de travaux et au plan de financement, aides financières mobilisables.

*Au-delà des premiers conseils gratuits, le coût de l'accompagnement est soumis aux conditions de ressources

Dans le cadre de cet accompagnement,
Les Vals du Dauphiné peuvent financer les travaux de rénovation énergétique des logements du territoire jusqu'à 3 000 € (sous certaines conditions d'éligibilité)

Photo ©Thomas Garcia - Ne pas parler sur la voie publique



En plus d'améliorer votre confort, vous faites des économies, vous préservez votre santé en agissant sur la qualité de l'air et vous faites un geste pour le climat !

Plus d'informations au **04 74 94 79 99** et sur **www.tinyurl.com/vdd-renov**

QR
code

VDD Rénov s'inscrit dans la démarche nationale FAIRE (Faciliter, Accompagner, Informer à la Rénovation Énergétique) et reçoit le soutien de la Région Auvergne Rhône Alpes et de l'ADEME (Agence de la transition écologique)



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

